CONTRE LE COVID-19 AU TRAVAIL

La question de la qualité de l'air

Le COVID-19 se transmettant par aérosols, le contrôle de la qualité de l'air intérieur (QAI) est central pour éviter les contaminations (aération, présence de purificateurs, de moniteurs de QAI, port du masque FFP2).

Le droit à respirer un air sain au travail est une urgence de prévention, ainsi qu'un enjeu collectif de droit à la santé et d'inclusion.

Des métiers surexposés

Certains métiers sont surexposés à l'infection COVID-19 : professionnel·les de santé, professionnel·les au contact d'un public élargi...

Cependant, tout lieu de travail peut devenir un lieu de contamination si les conditions de prévention pour freiner la transmission ne sont pas respectées. L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Code du Travail, art. L4121-1

Des arrêts de travail à répétition

Les contaminations mènent à une augmentation des arrêts maladie (liés aux symptômes grippaux de l'infection, mais aussi aux pathologies développées à long terme).

En 2024, une forte offensive a été lancée contre les arrêts maladies et jours de carence, s'appuyant sur une augmentation de ceux-ci, due pour les deux tiers au COVID-19 [IGF N° 2024-M-013-03; IGAS N° 2024-026R]. L'absence de prévention ne doit pas justifier l'attaque du droit au repos et aux soins!

L'accès au télétravail

Au nom de la productivité, un nombre croissant de managers et de dirigeants d'entreprises s'oppose désormais au télétravail, après sa généralisation en 2020.

Cependant, en plus d'être un impératif écologique, le télétravail représente un enjeu important de la qualité de vie au travail, tout en participant à se protéger des contaminations, ou en permettant aux personnes touchées par le COVID-19 de se ménager.

Quelques chiffres:

L'augmentation au premier semestre de l'année 2024 des dépenses pour arrêts maladies sur un an [Public Senat 2024].

21,3

L'estimation du coût du COVID

long sur l'année 2023

[Economist Impact 2023].

D'après l'OMS, les chances qu'une (ré)infection conduise à un COVID Long.

L'augmentation des risques de thromboses dans la semaine qui suit l'infection. Ce risque reste doublé un an après le diagnostic

[DOI: 10.1161/circulationaha.122.060785].

Les leçons du scandale de l'amiante

Les pathologies liées à l'amiante, dont la nocivité est connue de longue date, touchent dans leur grande majorité des professionnels travaillant à son contact [Henry, 2003].

Depuis les années 1970, le mouvement social et les procédures judiciaires ont conduit à la et les procédures judiciaires ont conduit à la redéfinition de la « faute inexcusable » de redéfinition de la « faute inexcusable » du 28 février l'employeur (arrêts « amiante » du 28 février l'employeur (arrêts » de maladie professionnelle).

Le COVID-19 : quelques infos

Comment se transmet-il?

Le COVID-19 est aéroporté: il se transmet par aérosols et se propage dans l'air comme de la fumée de cigarette. Contrairement aux idées reçues, il ne se transmet pas par contact. Se laver les mains, bien qu'efficace contre d'autres pathogènes, n'empêche pas sa transmission.

Quelles conséquences ?

Conséquences à **court terme** : symptômes grippaux, arrêts de travail, exclusion des personnes à très haut risque et malades chroniques.

Conséquences à **long terme** : COVID long, dégradation générale du système immunitaire, tendances à développer de nouvelles pathologies (diabètes, cancers...). Peuvent apparaître plusieurs mois après l'infection, même asymptomatique. [DOI: 10.1210/clinem/dgab393; DOI: 10.1038/s41598-023-36013-7].

Aujourd'hui, près de 60% des cas de COVID-19 ne présentent pas (ou pas encore) de symptôme [DOI: 10.1001/jamanetworkopen.2020.35057]. Cependant, cela n'empêche pas le développement de COVID longs et d'effets différés parfois lourds.

Winslow Santé Publique



Winslow est une association composée de personnes concerné-e-s par la pandémie de COVID-19 et ses effets. Elle lutte pour une politique de santé collective, fondée sur la science, et pour une réelle prise en charge des conséquences de la maladie.

Nos objectifs

Promouvoir des informations de qualité sur le COVID-19.

Rejeter le dogme de la responsabilité individuelle.

Défendre les droits sanitaires individuels et collectifs, prévenir les risques aéroportés.

Besoin d'informations ou de conseils? Rendez-vous sur notre site ou contactez-nous!





@winslow_la



winslowsantepublique@proton.me

Winslow Santé Publique

LUTTER
ENSEMBLE
CONTRE LES RISQUE
LIÉS AU COVID-19



Qui fera la révolution quand on sera toustes COVID long?

Le lieu de travail est un terrain de lutte central contre la propagation du COVID-19 et ses conséquences sur la santé.

www.winslow.f

